



N° 21-601-MIF au catalogue — N° 053

Document de recherche

Intégration des marchés des bovins du Canada et des États-Unis

par Rita Athwal

Division de l'agriculture
Immeuble Jean-Talon, 13-B, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 613 951-5022 Télécopieur: 1 613 951-0104

Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.





**Statistique
Canada**
Division de l'agriculture

**Série de document de travail sur l'agriculture et le milieu rural
Document de travail n°53**

**Intégration des marchés des bovins du Canada et des
États-Unis**

Document produit par

Rita Athwal

Sous-section des projets spéciaux, Section du bétail et des produits d'origine animale

Statistique Canada, Division de l'agriculture

Immeuble Jean Talon, 12^e étage

Parc Tunney

Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Avril 2002

**L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de
Statistique Canada.**



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



**Statistique
Canada**
Division de l'agriculture

Séries de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural
Document de travail n° 53

Intégration des marchés des bovins du Canada et des États-Unis

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

Ministre de l'Industrie, 2002.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

Avril 2002

N° 21-601-MIF02053 au catalogue

Périodicité : Occasionnelle

Ottawa

This Publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-601-MIE02053)

Note de reconnaissance : Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Résumé

La nature du commerce international évolue rapidement, surtout en raison de la mondialisation, qui est un des catalyseurs clés du changement. On peut considérer que la libéralisation du commerce débouche sur une meilleure répartition des ressources et sur le développement de forces concurrentielles, contribuant ainsi à réduire les coûts de production et, en dernière analyse, les prix au consommateur. La libéralisation permet de multiplier les occasions de croissance et de prospérité dont peuvent bénéficier les économies de petites tailles comme celles du Canada. Le secteur de l'élevage bovin a été l'un des premiers à profiter de la libéralisation, dès l'entrée en vigueur de l'Accord commercial Canada-États-Unis (ACCEU) en 1989 et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1992. L'ACCEU a éliminé les tarifs à la fois pour les bovins sur pied et pour le bœuf, et ce, à peine quelques années après sa mise en œuvre. L'ALENA a peaufiné les politiques établies dans l'ACCEU et en a étendu la portée au Mexique.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, le secteur de l'élevage bovin a une incidence considérable sur l'économie et joue un rôle important dans l'agriculture. Les recettes monétaires tirées de la vente de bovins et de veaux au Canada se sont chiffrées à 6,2 milliards de dollars en 1999, ce qui représente 18,5 % de toutes les recettes monétaires agricoles, les valeurs correspondantes aux États-Unis étant de 54,2 milliards de dollars et de 17,0 % respectivement (en dollars canadiens courants).

L'Alberta est la province où l'on enregistre la plus grande part de la production bovine au Canada, sa part représentant 50 % des recettes monétaires. Aux États-Unis, les Grandes Plaines enregistrent environ la moitié des recettes monétaires. Au fil du temps, l'importance de la production bovine pour l'économie agricole est demeurée passablement stable aux États-Unis et a augmenté au Canada.

Au fur et à mesure de l'intégration des économies mondiales, des occasions et des défis de première importance se présentent aux nations. Pour réaliser les avantages potentiels de l'intégration économique, les entreprises doivent relever les défis de la concurrence internationale dynamique et les pressions liées à l'ajustement structurel et technologique. Au Canada, la production de bovins d'engraissement s'est accrue en Alberta, province où abondent les céréales fourragères à prix relativement peu élevé. La suppression des subventions gouvernementales, en 1995, comme le tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau, a entraîné, chez les producteurs de l'Ouest, une plus forte utilisation des céréales fourragères pour alimenter les bovins et une commercialisation accrue de ces bovins aux États-Unis. On a également observé un déplacement général de la production bovine vers l'Ouest, aux États-Unis.

Dans le secteur de l'élevage bovin, les échanges commerciaux avec les États-Unis ont contribué à accroître l'importance du secteur canadien des bovins en tant que secteur d'exportation. Bien que la consommation nationale de bœuf par habitant soit demeurée stable, le secteur de l'élevage bovin au Canada a affiché une hausse, étant donné la croissance démographique et le développement des marchés d'exportation aux États-Unis. La valeur des exportations canadiennes de bovins aux États-Unis s'est chiffrée à

1,2 milliard de dollars en 1999, ce qui représente beaucoup plus que les 690 millions de dollars de 1990 (en dollars constants de 1992). La part canadienne de la production bovine canado-américaine est passée de 8,7 % en 1990 à 9,8 % en 1999, alors que la production de bœuf est passée de 8,0 % en 1990 à 9,1 % en 1999.

Contrairement au secteur de l'élevage bovin mexicain, dont la composition est sensiblement différente, le secteur de l'élevage bovin aux États-Unis a une structure très semblable à celle du Canada. Une telle similarité structurelle, l'absence d'obstacle au commerce et la faible intervention des pouvoirs publics dans le secteur ont favorisé l'intégration des deux marchés. Les données de Statistique Canada et du United States Department of Agriculture (l'U.S.D.A.) sur le commerce des bovins d'abattage, des bovins d'engraissement et de bœuf font ici l'objet d'une analyse qui aide à mieux déterminer l'incidence de l'intégration des marchés bovins du Canada et des États-Unis.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Aperçu du secteur de l'élevage bovin	6
2.1 Recettes monétaires	6
2.2 Céréales	8
2.21 <i>Tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau (Loi sur le transport du grain de l'Ouest)</i>	10
2.3 Structure	11
2.31 <i>Naissage</i>	12
2.32 <i>Semi-finition</i>	13
2.33 <i>Parcs d'engraissement/finition</i>	13
2.4 Consommation de bœuf	13
3. Commerce des bovins d'engraissement et du bœuf entre le Canada et les États-Unis	15
3.1 Profil historique.....	16
3.11 <i>Bovins sur pied</i>	17
3.12 <i>Boeuf</i>	18
3.2 Facteurs ayant une incidence sur la structure du commerce et du secteur	21
4. Constatations et conclusions	24
5. Appendice	26
5.1 Accord commercial Canada-États-Unis (ACCEU).....	26
5.11 <i>Élimination des droits de douanes (article 401)</i>	26
5.12 <i>Subventions, accès aux marchés et règlements techniques</i>	26
5.13 <i>Mesures d'urgence</i>	27
5.2 Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)	28

1. Introduction

La nature du commerce international évolue rapidement, surtout en raison de la mondialisation, qui est un des catalyseurs clés du changement. On peut considérer que la libéralisation du commerce débouche sur une meilleure répartition des ressources et sur le développement de forces concurrentielles, contribuant ainsi à réduire les coûts de production et, en dernière analyse, les prix au consommateur. La libéralisation permet de multiplier les occasions de croissance et de prospérité dont peuvent bénéficier les économies de petites tailles comme celles du Canada. Le secteur de l'élevage bovin a été l'un des premiers à profiter de la libéralisation, dès l'entrée en vigueur de l'Accord commercial Canada-États-Unis (ACCEU) en 1989 et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1992. L'ACCEU a éliminé les tarifs à la fois pour les bovins sur pied et pour le bœuf, et ce, à peine quelques années après sa mise en œuvre. L'ALENA a peaufiné les politiques établies dans l'ACCEU et en a étendu la portée au Mexique.

L'ACCEU traite des subventions, de l'accès aux marchés et des règlements techniques visant directement l'agriculture des deux pays. L'appendice au présent document donne un aperçu des détails spécifiques de l'ALENA et de l'ACCEU. Le Canada et les États-Unis ont supprimé les droits de douane sur les importations de bovins sur pied et de bœuf et ont convenu de ne pas instaurer ou maintenir de subventions d'exportation sur les produits agricoles (y compris la viande) qui auraient des répercussions sur l'autre pays. Chacun des deux pays est tenu de prendre en compte les intérêts de l'autre lorsqu'il a recours à des subventions d'exportation de produits agricoles auprès de pays tiers et lorsqu'il accorde des subventions d'exportation pour les produits primaires. Les deux pays ont aussi convenu de n'appliquer aucune limite quantitative d'exportation de viande, qu'elle provienne d'un pays ou de l'autre, et ils ont intégré les règlements et inspections. L'Accord a facilité l'accès aux marchés des produits agricoles des deux pays, ce qui a débouché sur une meilleure intégration.

L'ACCEU prévoit des mesures de sauvegarde d'urgence tant pour les États-Unis que pour le Canada durant la « période de transition¹ ». Aux termes de l'Accord relatif à l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) prévoit des mesures de sauvegarde temporaires (sous la forme de contingents ou de surtaxes) qui peuvent être appliquées dans les circonstances où une augmentation subite des importations cause ou menace de causer un préjudice grave aux producteurs nationaux. Les deux pays ont convenu de s'exclure mutuellement de la disposition susmentionnée du GATT, sauf si les importations sont « importantes² » et contribuent au préjudice ou à la menace de préjudice³.

1. La « période de transition » allait du 1^{er} janvier 1989 au 31 décembre 1998.

2. Le GATT prévoit que les importations qui représentent entre 5 % et 10 %, ou moins, de l'ensemble des importations ne seront normalement pas considérées comme importantes.

3. Elles doivent avoir contribué de façon significative, c'est-à-dire, constituer une cause importante, sans être nécessairement la plus importante, du préjudice grave ou de la menace d'un tel préjudice.

La croissance rapide des exportations du Canada vers les États-Unis depuis 1990 a attiré l'attention des éleveurs américains en 1997. Deux plaintes ont été déposées concernant les exportations canadiennes de bovins sur pied. L'une d'elle portait sur le fait que le secteur canadien bénéficiait de subventions et l'affaire de dumping, sur le fait que les éleveurs vendaient des bovins à un prix moindre que leur coût de production. La première cause a été rejetée parce que le Canada a démontré que les éleveurs n'avaient reçu aucune subvention irrégulière. Le montant des subventions était trop insignifiant pour justifier l'application de mesures compensatoires. Le Canada a aussi remporté la deuxième cause en raison de la faible pénétration des exportations canadiennes sur le marché américain (4 % à 5 %). Ces dernières ne causaient donc aucun dommage au secteur de l'élevage bovin aux États-Unis.

Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé l'ALENA et, de ce fait, établi un marché nord-américain unifié. Des mesures de sauvegarde inhérentes à l'ALENA incluent le Mexique. Elles modifient et renforcent les mesures de sauvegarde établies dans l'ACCEU et reprennent la même présentation et démarche que l'ACCEU, en ce sens qu'elles établissent des voies mondiales et bilatérales distinctes pour les produits. Les articles de l'ACCEU ont été modifiés de façon à tenir compte de l'ampleur selon laquelle les dispositions relatives aux subventions s'élargiront et incluront à la fois les subventions au commerce intérieur et celles au commerce extérieur. L'ALENA appuie la mise sur pied de groupes de travail permanents chargés de surveiller et d'étudier l'incidence des subventions agricoles sur les économies de chaque pays. Ils y parviennent grâce à des méthodes de notification et de consultation. L'Accord facilite le commerce des bovins et de bœuf entre les deux pays.

Les échanges commerciaux de bovins sur pied et de bœuf avec les États-Unis ont permis de rehausser l'importance du secteur de l'élevage bovin du Canada comme secteur d'exportation. Bien que la demande de bœuf soit demeurée relativement stable à l'échelle nationale, le secteur de l'élevage bovin au Canada a affiché une croissance attribuable aux marchés d'exportation américains. En 1999, le Canada a exporté 434 000 tonnes de bœuf⁴ aux États-Unis. Ce chiffre représente plus de quatre fois les 98 000 tonnes qui avaient franchi la frontière en 1990. La part canadienne de la production combinée de bœuf du Canada et des États-Unis a augmenté, passant de 8,0 % en 1990 à 9,1 % en 1999. Le Canada a exporté pour 1,2 milliard de dollars de bovins sur pied aux États-Unis en 1999, par rapport à 690 millions de dollars en 1990 (en dollars constants de 1992). La part canadienne de la production combinée de bovins sur pied du Canada et des États-Unis est passée de 8,7 % en 1980 à 11 % en 1990 et à 9,8 % en 1999.

La section 2 du présent document donne un aperçu des recettes monétaires du secteur, du rapport entre les céréales et les prix des grains, la structure de production, et la consommation de bœuf. La section 3 traite plus précisément du commerce canado-américain de bovins sur pied et de boeuf et, finalement, la section 4 présente les constatations et les conclusions qui complètent le présent document.

4. En poids de carcasse parée.

2. Aperçu du secteur de l'élevage bovin

La production bovine est un élément clé tant du secteur agricole que de l'économie nationale au Canada et aux États-Unis. Comme l'exploitation de grands cheptels de bovins nécessite des quantités considérables d'aliments pour nourrir les animaux, le secteur de l'élevage bovin et celui des fourrages et des céréales fourragères sont donc très liés.

Au Canada et aux États-Unis, la production bovine, est fondée sur des races de bovins de boucherie hautement productives. Le cheptel canadien a été formé à partir de races traditionnelles comme les races Hereford et Angus, élevées pour leur résistance, leur adaptabilité au climat canadien et leurs excellentes caractéristiques du point de vue du fourrage. L'introduction de races d'Europe continentale, comme les races Charolais et Simmental, depuis les années 1960 visait deux objectifs : 1) l'élargissement de la base génétique du cheptel, 2) l'amélioration de caractéristiques importantes du point de vue économique, comme la performance de reproduction, le gain de poids par ration, l'indice de consommation et la qualité de la viande. Le secteur commercial a entrepris l'élevage de races croisées pour tirer parti des caractères précieux de certaines races et de la vigueur des hybrides.

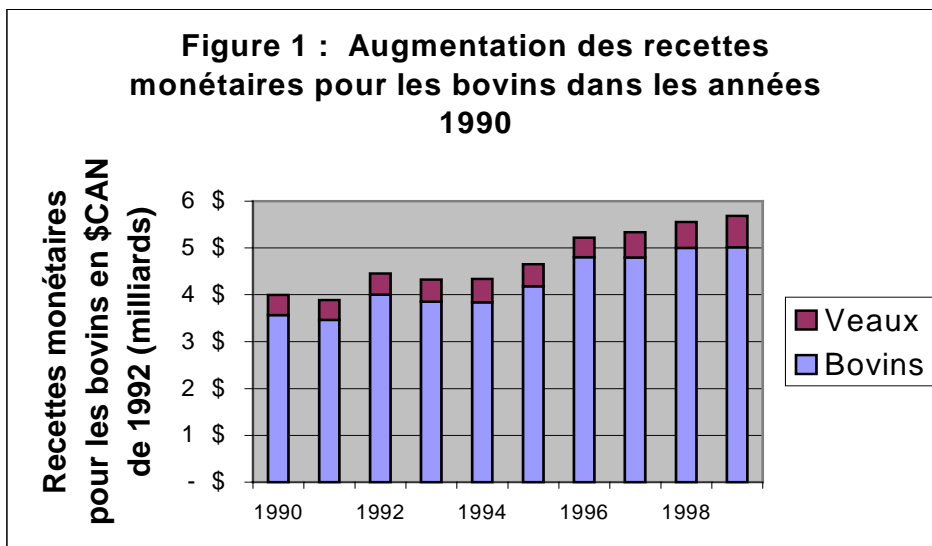
La structure des secteurs d'élevage bovin au Canada et aux États-Unis est très semblable et compte trois types principaux d'exploitations : 1) les exploitations de naissance, 2) les exploitations de semi-finition et 3) les exploitations d'engraissement et de finition. De plus, les tendances de la consommation de bœuf des deux pays se ressemblent beaucoup et sont demeurées passablement stables au cours des quelques dernières années, le bœuf demeurant la viande préférée dans les deux pays. La section 2.4 présente une information plus détaillée sur la consommation de bœuf.

La première partie de la présente section donne un aperçu général de la taille du secteur de l'élevage bovin au Canada et aux États-Unis, tandis que la deuxième partie décrit brièvement le secteur des grains, un secteur lié à la production bovine. Les deux dernières sections du présent document traitent de la structure du secteur de l'élevage bovin et des tendances de la consommation de bœuf au Canada et aux États-Unis.

2.1 Recettes monétaires

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les secteurs de l'élevage bovin ont une incidence considérable sur l'économie et jouent un rôle important dans l'agriculture. Les recettes monétaires tirées de la vente de bovins et de veaux au Canada se sont chiffrées à 5,7 milliards de dollars en 1999, ce qui représente 18,5 % de toutes les recettes monétaires agricoles, les valeurs correspondantes aux États-Unis étant de 56,2 milliards de dollars et de 17,0 % respectivement (en dollars canadiens constants de 1992).

De toutes les provinces, c'est en Alberta que la part de production bovine est la plus importante, sa part représentant 52,9 % des recettes monétaires. Aux États-Unis, les États



Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section des revenus et des prix agricoles.

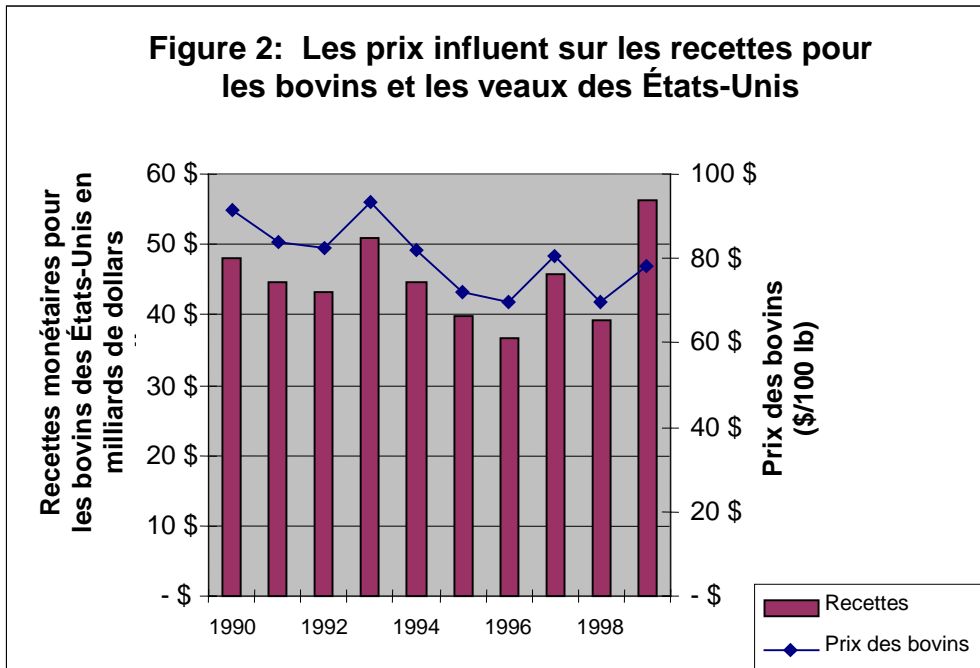
Nota : Les recettes monétaires agricoles sont exprimées en dollars constants de 1992, selon l'indice des prix des produits agricoles au Canada pour les bovins et les veaux.

des Grandes Plaines enregistrent environ la moitié des recettes monétaires⁵. Au fil du temps, l'importance de la production bovine pour l'économie agricole a diminué aux États-Unis alors qu'elle a augmenté au Canada.

Les recettes monétaires agricoles canadiennes pour les bovins affichent une croissance soutenue depuis quelques années (figure 1), se chiffrant plus précisément (en dollars de 1992) à 5,0 milliards de dollars, en 1999, comparativement à 3,5 à 4,0 milliards de dollars au début des années 1990, ce qui représente une hausse de 25 % à 40 %. Les valeurs correspondantes pour les veaux sont respectivement de 670 millions de dollars en 1999 et d'environ 450 millions de dollars au début des années 1990, ce qui représente une augmentation de presque 50 %. L'augmentation du nombre de bovins et de veaux vendus explique l'augmentation des recettes monétaires agricoles dans le secteur des bovins et des veaux. De l'autre côté de la frontière, la demande de bovins canadiens — particulièrement des bovins d'abattage — affiche une croissance.

Aux États-Unis, de façon générale, les recettes monétaires agricoles pour la vente de bovins et de veaux ont diminué depuis quelques années, sauf en 1999, où elles ont augmenté considérablement. Ces recettes se sont chiffrées à 48,1 milliards de dollars en 1990 et à 56,2 milliards de dollars en 1999, ce qui représente une augmentation de 16,8 % (en dollars canadiens de 1992). L'évolution des recettes agricoles dans le secteur des bovins et des veaux est, dans une grande mesure, attribuable aux changements de prix (figure 2). Par exemple, au moment où les prix ont atteint un sommet en 1993, les recettes monétaires agricoles se situaient parmi les plus élevées des années 1990 et elles étaient au plus bas en 1996, alors que les prix étaient également au plus bas.

5. La région des Grandes Plaines comprend l'Oklahoma, le Texas, le Kansas, le Nebraska et les Dakota.



Sources : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du revenu et des prix agricoles et le United States Department of Agriculture.

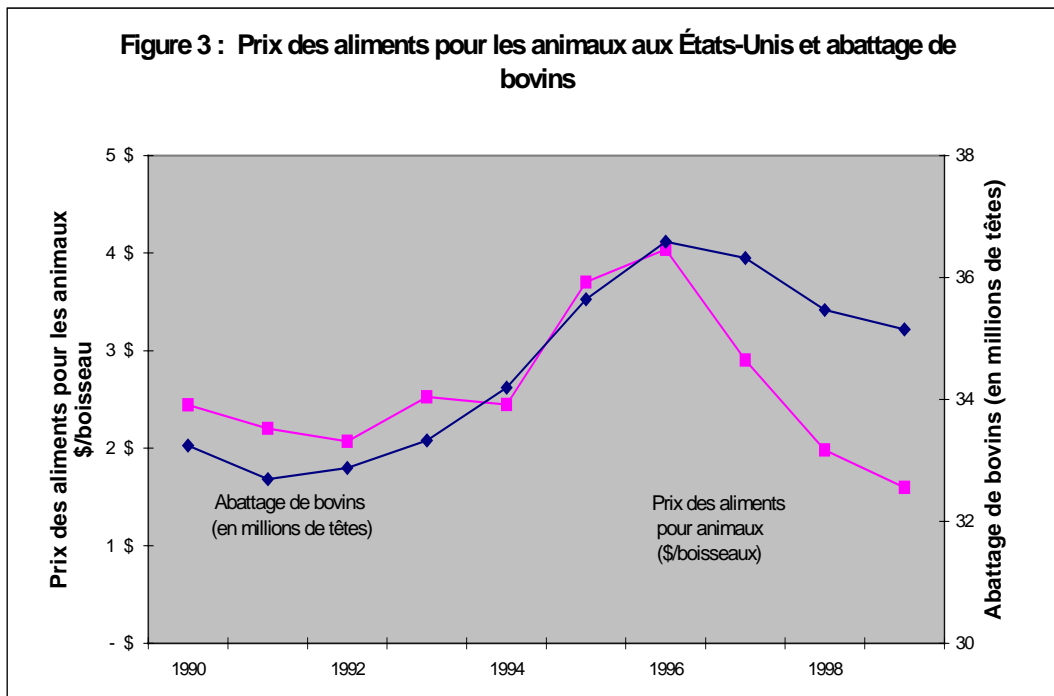
Nota : Les recettes monétaires agricoles et les prix des bovins sont exprimés en dollars constants de 1986, selon l'indice des prix des animaux de boucherie aux États-Unis, qui comprend les bovins et les porcs — la proportion des bovins et des veaux représentant plus de 78 %.

2.2 Céréales

Puisque les céréales fourragères, les protéines végétales et le fourrage sont un intrant majeur dans le secteur de l'élevage bovin, tant au Canada qu'aux États-Unis, les programmes et politiques fédérales de soutien du revenu agricole dans le secteur des cultures se répercutent de nombreuses façons sur l'élevage bovin. Par exemple, les politiques fédérales canadiennes, comme le Compte de stabilisation du revenu net, l'assurance récolte, et l'Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole accordent des paiements directs aux producteurs de grains. Aux États-Unis, le programme de paiements compensatoires de prêt stabilise le revenu des exploitants de cultures en plein champ. La stabilité du secteur des cultures est un facteur très important pour le secteur du bétail puisque cet intrant représente au moins 60 % des charges ayant un effet sur la trésorerie dans le secteur des bovins, selon le prix des céréales fourragères.

La fluctuation des prix des aliments pour animaux a une incidence importante sur la rentabilité et, de ce fait, sur les décisions des producteurs bovins. À l'inverse, des changements de rentabilité dans le secteur de la production animale peuvent avoir une influence importante sur la demande d'aliments pour les animaux et, par conséquent, sur les prix de ces aliments (figure 3). D'une façon générale, lorsque les prix des aliments pour les animaux sont élevés, davantage de bovins sont abattus et la demande d'aliments pour les animaux diminue. Cette demande est liée au secteur de la production animale,

qui dépend, pour sa part, de la demande des consommateurs. La demande d'aliments pour les animaux et les prix de ces aliments sont donc tributaires de facteurs comme les prix des produits d'origine animale et des grandes caractéristiques de la conjoncture économique comme les niveaux des revenus, du chômage et de l'inflation en général, qui ont une incidence sur la demande des consommateurs et sur la demande d'exportation des produits d'origine animale.



Source : United States Department of Agriculture.

Nota : Le prix du maïs aux États-Unis sert de substitut pour les prix des céréales fourragères. Les données sont présentées en prix constants de 1992, selon l'indice des prix des céréales fourragères et du foin aux États-Unis. Cet indice est fondé dans une proportion de 85 % sur les céréales fourragères, le maïs étant la principale céréale fourragère pour nourrir les bovins.

La conjoncture du marché céréalier mondial a une incidence sur les producteurs de bovins. Il existe une corrélation entre le commerce des céréales et le commerce des animaux sur pied, de la viande rouge et des produits de la viande rouge. Par exemple, au moment de la flambée des prix des céréales fourragères au début des années 1970, le secteur du bétail a accusé d'importantes pertes financières et beaucoup de producteurs ont alors liquidé leur troupeau de bovins, principalement parce que le secteur de l'élevage bovin était incapable d'acheter des quantités suffisantes de céréales fourragères à bas prix pour nourrir les troupeaux. Le secteur de l'élevage bovin a repris de la vigueur lorsque l'industrie céréalière s'est effondrée au milieu des années 1980. De tels cycles dans l'industrie céréalière ont causé beaucoup d'incertitude dans le secteur de l'élevage bovin. Les cycles marqués de hausses et de baisses extrêmes et la volatilité qui en découle sont

en partie attribuables au degré de confiance des marchés céréaliers mondiaux⁶. Les facteurs qui contribuent à cette volatilité sont les suivants : la grande instabilité des marchés d'exportation des céréales, l'inélasticité de l'offre et de la demande, les conditions climatiques changeantes, la fluctuation des taux de change et de la valeur des monnaies, la fluctuation de l'économie mondiale et, plus encore, la tendance observée quant au changement de stratégies agricoles intérieures des principaux pays commerçants, ce dernier facteur revêtant une importance toute particulière.

Aux États-Unis, le programme de paiements compensatoires de prêt permet d'éliminer les inégalités attribuables aux différents coûts régionaux du transport au moyen de l'établissement d'un taux différent pour chaque comté, tandis qu'au Canada, une subvention au transport — le tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau — a été accordé jusqu'en 1995. La section suivante du présent document explique cette subvention plus en détails.

2.21 Tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau (Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

La suppression de la subvention au transport ferroviaire (tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau) en 1995 consistait en une modification de la politique intérieure du Canada qui a entraîné des changements dans le secteur de l'élevage bovin. Les prix des céréales et le coût du transport associé à l'imposition de programmes fédéraux et provinciaux ont contribué à déterminer la structure de la production bovine au Canada.

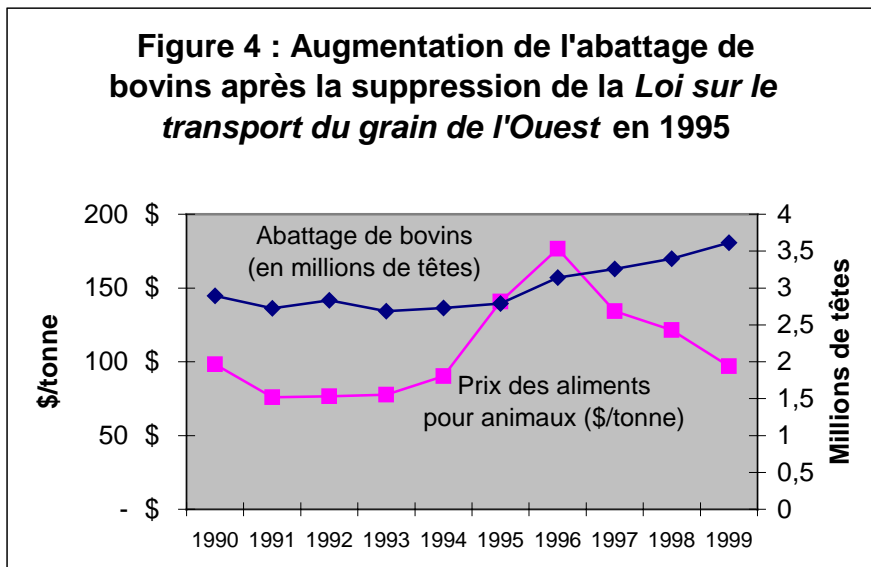
La *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO), entrée en vigueur en 1983, a remplacé les taux réglementaires fixes du transport des céréales par des taux qui devaient refléter l'évolution des coûts du transport des céréales. En vertu de la LTGO, le tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau couvrait environ 60 % du coût total du transport des céréales. Les autres 40 % étaient payés par les producteurs, ce qui permettait aux régions éloignées d'exporter des céréales à des coûts moindres que si la Loi n'avait pas existé, et décourageait donc l'utilisation de ces céréales pour l'alimentation du bétail dans ces régions.

Les producteurs de la région des Prairies dont les céréales étaient destinées à l'exportation n'étaient pas obligés de payer le plein montant des coûts de transport de leurs produits jusqu'au lieu d'exportation, le prix à la ferme de ces céréales était par conséquent plus élevé qu'il ne l'aurait été si les producteurs avaient payé le plein montant des coûts de transport. Ainsi, les producteurs de bétail de l'Ouest du Canada payaient un prix relativement plus élevé pour leur intrant le plus important — les céréales fourragères. Ce prix plus élevé sur le marché des céréales fourragères a, en quelque sorte, déterminé l'emplacement du secteur de l'élevage bovin au Canada. Ces prix plus élevés ont ralenti la production dans les provinces de l'Est et ont eu d'autres répercussions, notamment un attrait moindre pour des activités comme la transformation des aliments pour les animaux, le transport du bétail et la transformation de la viande.

6. Le blé des Prairies est exporté dans une proportion de plus de 70 %.

En 1995, la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* a été abrogée et le prix des céréales a commencé à refléter le plein montant des coûts de transport. Les producteurs de céréales de l'Ouest se servent maintenant des céréales comme aliments pour le bétail. Non seulement y a-t-il une augmentation de la production de bovins et de bœuf dans les Prairies canadiennes, mais encore, il y a augmentation des activités à valeur ajoutée afférentes aux céréales fourragères. En période de contraction du secteur de l'élevage bovin au Canada, la production affichait une croissance dans l'Ouest du Canada et un recul dans l'Est.

L'abrogation de la LTGO en 1995 a permis de mieux rentabiliser l'élevage bovin dans l'Ouest du Canada — le coût des aliments pour animaux étant moindre. De plus en plus de bovins sont abattus dans l'Ouest du Canada, tandis que la croissance dans l'Est du Canada est relativement plus faible. La figure 4 montre l'augmentation récente de la production bovine au Canada liée à la baisse des prix des aliments pour animaux. Dans cette figure, les prix de l'orge en Alberta, autres que ceux de la Commission canadienne du blé, servent de substituts pour les prix des céréales fourragères.



Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du revenu et des prix agricoles.

Nota : Les prix de l'orge en Alberta, autres que ceux de la Commission canadienne du blé, servent de substituts pour les prix des céréales fourragères. Les chiffres sont exprimés en valeurs constantes de 1992, selon l'indice des prix des produits agricoles pour les céréales de l'Alberta.

En plus du secteur des céréales fourragères, la structure du secteur de l'élevage bovin détermine aussi l'activité de production.

2.3 Structure

La structure du secteur de l'élevage bovin des États-Unis et du Canada est très semblable. Cette similarité de structure, l'absence d'obstacle au commerce et la faible intervention des pouvoirs publics dans le secteur ont contribué à l'intégration des deux marchés.

Le secteur de l'élevage bovin comprend trois niveaux d'activité différents : les exploitations de naissance, les exploitations de semi-finition et les exploitations d'engraissement et de finition. La présente section est axée sur ces trois composantes.

2.31 Naissance

Les exploitations de naissance⁷ sont des entreprises qui entretiennent un troupeau de vaches et élèvent des veaux qui sont ultimement vendus après le sevrage. Le naisseur⁸ entreprend le processus de production de viande avec la production de veaux et maintient le troupeau reproducteur du secteur. Les veaux sevrés, bouvillons et génisses⁹ sont les principaux produits du secteur de naissance.

Le secteur du naissance est tributaire de la disponibilité de pâturage peu coûteux et d'aliments à bas prix pour les animaux. Puisque les aliments destinés aux animaux sont un élément majeur du coût de revient, cet élément représentant environ 70 % du total des coûts de production¹⁰, il n'est pas surprenant de constater que les entreprises de naissance soient exploitées avec le concours des exploitations de céréales fourragères. La base de fourrage à prix modique qui sous-tend le secteur de naissance dans l'Ouest du Canada fait que les veaux peuvent être offerts aux parcs d'engraissement commerciaux de façon plus stable.

Le nombre d'exploitations de naissance a diminué au Canada depuis les années 1960. Cependant, les données du Recensement de l'agriculture montrent que le nombre d'exploitations de naissance a augmenté légèrement (environ 3 %) de 1991 à 1996¹¹. Cette situation s'explique par la baisse du nombre de petites exploitations agricoles, même si le nombre des grandes exploitations agricoles a augmenté. Parallèlement, le nombre moyen de vaches de boucherie par exploitation a augmenté de 18,4 %, passant de 38 têtes en 1991 à 45 têtes en 1996.

Selon la race, le procédé de production et la conjoncture du marché, les veaux sont dirigés vers l'un ou l'autre des deux autres types d'exploitations : les exploitations de semi-finition, ou de long engraissement, ou les exploitations intégrées de parcs d'engraissement.

7. Pour être définie comme une exploitation de naissance, une exploitation doit compter plus d'une vache d'élevage de boucherie.

8. Aussi appelé éleveur.

9. Ces génisses ont environ huit mois et pèsent 220 kilogrammes.

10. Varie selon les coûts du grain et du fourrage.

11. Le nombre d'exploitations de vaches d'élevage de boucherie était de 100 800 en 1991 et de 103 673 en 1996.

2.32 Semi-finition

La semi-finition consiste à prendre des veaux, en général à l'automne d'une année donnée, à les nourrir de produits d'ensilage ou de fourrage pendant l'hiver et à les mettre en pâturage au printemps pour qu'ils engraisent¹². Dans bien des cas, la semi-finition a lieu dans l'exploitation agricole qui a produit les veaux. Ce type d'exploitation comprend à la fois des vaches de boucherie et des bovins d'abattage.

2.33 Parcs d'engraissement et finition

L'activité des parcs d'engraissement est le dernier niveau d'activité du système de production bovine. L'Ouest du Canada diffère de l'Est du Canada du fait que dans cette dernière partie du pays, les parcs d'engraissement sont intégrés à d'autres exploitations. En général, les exploitants de parcs d'engraissement et de finition achètent des animaux d'engraissement d'une exploitation de semi-finition, ou de long engraissement, ou d'un naisseur et les rend à leur poids d'abattage. Dans ce cas, l'exploitant donne aux animaux de fortes rations énergétiques pour les engraisser jusqu'à ce qu'ils atteignent leur poids d'abattage¹³.

Le secteur de l'engraissement et de la finition de bovins est un secteur important au Canada et un grand marché pour les céréales fourragères comme l'orge, le maïs et, dans une moindre mesure, le blé. Ce secteur — un secteur à risque élevé — convertit aussi en produits pouvant être commercialisés les fourrages produits à l'occasion de la rotation des cultures et les sous-produits des cultures spécialisées.

La décision d'envoyer les bovins au parc d'engraissement dépend des choix de production et de gestion dont dispose l'exploitant, de même que de la conjoncture économique. Si les exploitants décident d'accroître la taille de leur troupeau, ils gardent les génisses semi-finies pour la reproduction et des veaux de deuxième génération naissent. Ainsi, moins d'animaux sont vendus aux parcs d'engraissement et la taille du cheptel reproducteur s'accroît.

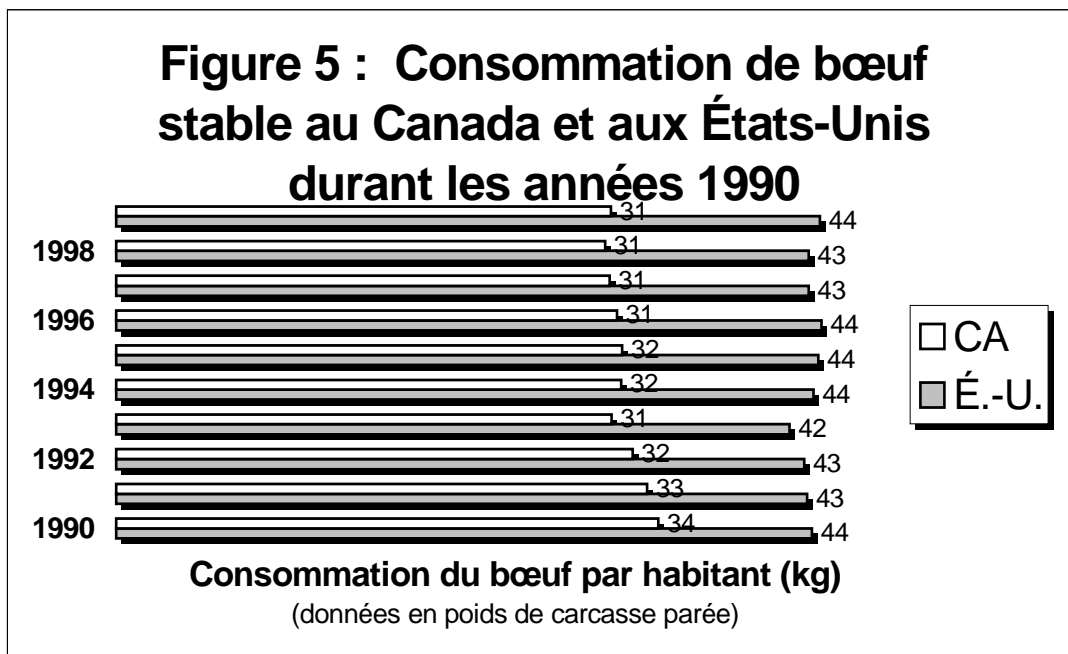
2.4 Consommation de bœuf

Depuis quelques décennies, les consommateurs canadiens ont modifié leurs habitudes de consommation de produits de la viande et de la volaille en choisissant de consommer davantage de volaille. L'hypothèse courante est que la baisse relative de la consommation de viande rouge est attribuable à une prise de conscience accrue par les consommateurs des effets de leur régime alimentaire sur la santé. Une autre cause probable réside dans le fait que le prix du poulet, par rapport au prix du bœuf, a baissé de presque 50 % dans les années 1970.

12. Après la semi-finition, l'animal pèse en général de 350 à 450 kilogrammes.

13. Le poids à l'abattage est d'environ 550 kilogrammes.

La consommation canadienne de bœuf par habitant a augmenté durant les années 1960 et 1970, pour atteindre un sommet de 50,4 kilogrammes¹⁴ en 1972. Elle a beaucoup diminué depuis. Le consommateur a choisi les coupes à faible teneur en gras et le poulet. Le ralentissement de la consommation de bœuf a diminué au cours des deux dernières décennies et, depuis 1996, la consommation de bœuf s'est stabilisée. Aux États-Unis, la consommation de bœuf a aussi diminué à partir des années 1960 jusqu'aux années 1990. La figure 5 montre la consommation de bœuf par habitant, tant au Canada qu'aux États-Unis, durant les années 1990. La consommation de bœuf au Canada a été de 34,0 kilogrammes par habitant en 1990 et de 31,0 kilogrammes en 1999, ce qui représente une baisse de 8,8 %. Aux États-Unis, les données correspondantes sur la consommation de bœuf ont été de 43,6 kilogrammes en 1990 et de 44,1 kilogrammes en 1999, ce qui représente une légère augmentation de 1,1 %. Le Canada produit plus de bœuf qu'il n'en consomme. Un examen attentif de la consommation de bœuf aux États-Unis révèle qu'on ne peut y observer une tendance à la baisse, comme c'est le cas au Canada, et que les Américains continuent de manger presque 50 % plus de viande par habitant que les Canadiens. Les États-Unis représentent un bon marché d'exportation du bœuf pour le Canada.



Sources : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale et le United States Department of Agriculture.

14. En poids de carcasse parée.

3. Commerce des bovins d'engraissement et du bœuf entre le Canada et les États-Unis

Le commerce international est d'une importance cruciale pour la vigueur économique du secteur de la production canadienne de bovins et de veaux. Le marché canadien des bovins et du bœuf devient de plus en plus une partie importante du grand marché nord-américain. Le coût élevé du transport outre-mer des animaux vivants, ainsi que la « proximité du marché », font du marché américain un choix logique pour l'exportation des bovins canadiens. Le Canada fait surtout du commerce avec les États-Unis, alors que la part des exportations destinées aux marchés outre-mer augmente à mesure que de nouveaux marchés sont développés dans les pays d'Asie, au Mexique et ailleurs. L'entrée en vigueur de l'ACCEU et de l'ALENA a entraîné la suppression des barrières tarifaires qui entravaient, par le passé, le mouvement des bovins sur pied entre le Canada et les États-Unis.

À mesure que l'intégration des économies mondiales prend de l'ampleur, le Canada continue de profiter d'occasions et de relever des défis importants. Pour réaliser les avantages potentiels de l'intégration économique, le secteur de l'élevage bovin du Canada a procédé à des ajustements structurels et technologiques. Plus précisément, la production de bovins d'engraissement s'est accrue en Alberta, où les céréales fourragères et les terres abondent, où les réseaux routiers sont excellents, et où l'hiver n'est pas aussi rude que dans les autres régions des Prairies. À la suite de l'abrogation de la LTGO, en 1995, le retrait des subventions habituellement accordées pour le transport des céréales a fait que l'offre de céréales fourragères a augmenté dans l'Ouest du Canada parallèlement à l'augmentation du coût de l'exportation des céréales. On a également observé un déplacement général de la production bovine vers l'Ouest aux États-Unis.

Les marchés des bovins sur pied et du bœuf au Canada et aux États-Unis sont de plus en plus intégrés par le truchement d'accords commerciaux comme l'ALENA et l'ACCEU ainsi que les politiques nationales visant une intégration accrue des marchés des deux pays. L'ACCEU et l'ALENA ont eu pour effet d'atténuer le risque associé au commerce transfrontalier, et ont permis d'en arriver à une intégration plus poussée des marchés du Canada et des États-Unis dans le sens d'un marché unique où l'offre et la demande permettent de déterminer un prix unique. En outre, dans l'Ouest du Canada, la construction et l'achat d'usines de conditionnement par Cargill et I.B.P. Inc., deux grandes entreprises ayant leur siège social aux États-Unis, ont consolidé davantage les secteurs de l'élevage bovin des deux pays en un marché unique. Étant donné la taille de ce secteur aux États-Unis et le fait que le Canada produit plus qu'il ne consomme, le Canada suit le marché américain. La structure des prix au Canada subit l'influence dominante de la conjoncture du marché des États-Unis. Un autre facteur qui contribue à l'intégration réside dans le fait que le marché est intégré au plan culturel. En effet, on parle anglais dans les deux pays et les Canadiens sont habitués de commercer en devises américaines.

La section suivante du présent document donne un bref aperçu du profil historique des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Vient ensuite une analyse des

secteurs de l'élevage bovin, dont l'objet est d'évaluer l'incidence de l'intégration des marchés bovins des deux pays.

3.1 Profil historique

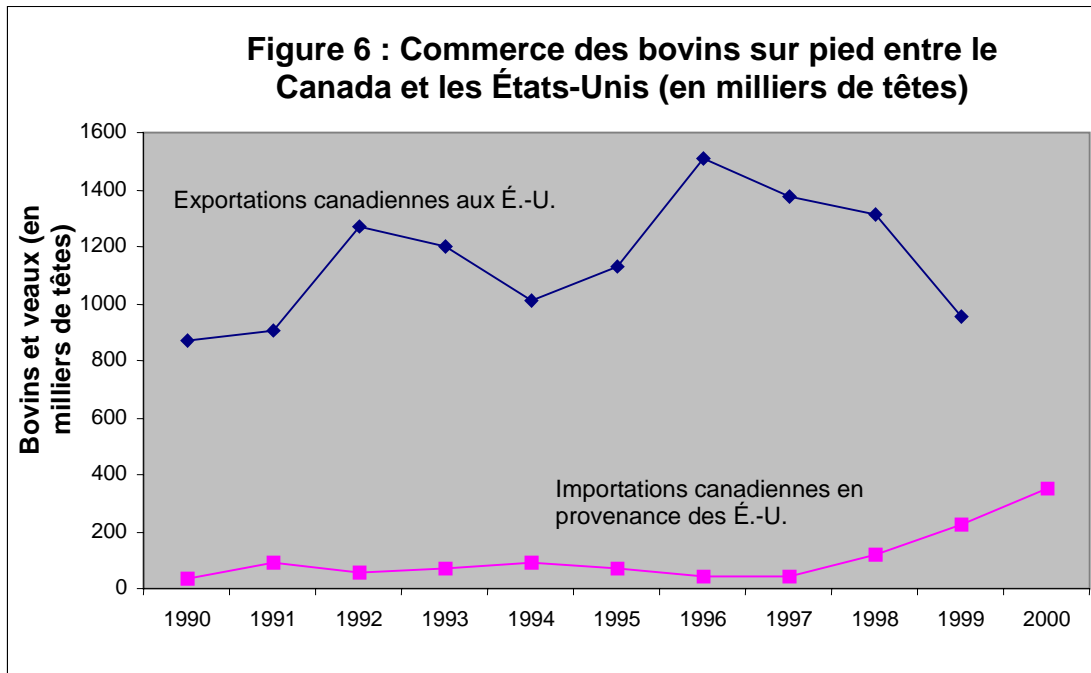
Traditionnellement, les marchés d'exportation ont été un élément moteur du marché canadien des bovins et du bœuf, particulièrement depuis la fin des années 1980. Les importations de bovins et de veaux ont fluctué depuis quelques années, mais, tout de même, et bien qu'à une échelle moindre, les importations représentent un facteur important.

En général, les exportations canadiennes de bovins sur pied aux États-Unis ont affiché une croissance, comme le montre la figure 6, même si elles ont accusé un recul depuis 1996. Étant donné la nature du cycle associé à l'élevage des bovins, il faut faire preuve de prudence en faisant des comparaisons directes, d'une année à une autre. Après 1987, le niveau des exportations canadiennes a commencé à monter et une dominance régionale a émergé dans l'Ouest. Cette croissance s'est même accentuée après l'entrée en vigueur de l'ALENA et de l'ACCEU et a poussé les niveaux globaux des exportations canadiennes à des sommets sans précédent dans les années 1990. Les exportations de bovins du Canada aux États-Unis atteignent maintenant 1 million de têtes par année, ce qui représente 1,15 milliard de dollars en dollars canadiens constants de 1992.

Au début des années 1990, les importations de bovins d'abattage s'élevaient à environ 40 000 têtes par année, puis, leur volume a augmenté de quatre fois et demie pour atteindre 181 400 têtes en 1999. Les importations de veaux ont fait un bond, passant de 600 têtes en 1990 à presque neuf fois plus, pour atteindre 52 800 têtes en 1999 (figure 6). Un accord conclu entre le Canada et les États-Unis, connu sous le nom de programme de bovins d'engrais sous restriction¹⁵, permet un meilleur accès aux États-Unis pour l'importation de bovins au Canada. En effet, des animaux en provenance de n'importe quel État des États-Unis où ne sévit aucune maladie des animaux¹⁶ peuvent entrer au Canada sans devoir subir une inspection. La Canadian Cattlemen's Association (Association canadienne des éleveurs de bovins) a proposé le programme en vue de promouvoir les échanges commerciaux de bovins d'engraissement entre le Canada et les États-Unis. Cet accord a profité aux producteurs de bœuf canadiens en permettant aux exploitants agricoles d'importer des bovins d'engraissement à bas prix. L'accord est peut-être en partie responsable de l'augmentation récente des importations de bovins et de veaux en provenance des États-Unis.

15. Antérieurement appelé Projet de bétail du Nord-Ouest.

16. Un certain nombre de maladies des animaux qui existent aux États-Unis n'ont pas touché le Canada, dont la brucellose bovine, la tuberculose bovine et la fièvre catarrhale maligne des bovins.



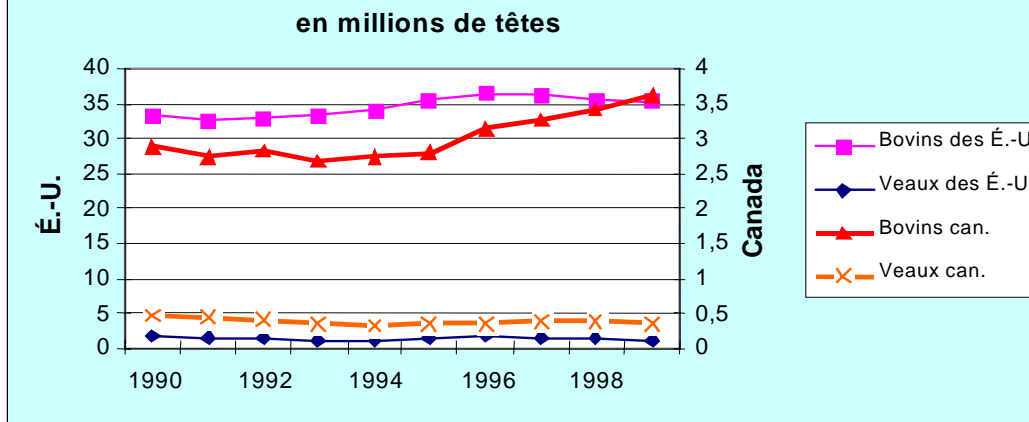
Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale.

3.11 Bovins sur pied

Les échanges commerciaux de bovins entre le Canada et les États-Unis ont été marqués de changements spectaculaires au cours des 15 dernières années. Le Canada a augmenté de presque 50 % la taille de ses exportations et de sa production et est devenu dépendant de sa concurrence d'exportation. Le Canada exporte 22,7 % de sa production et bien au-delà de 90 % de ses exportations sont maintenant tributaires du marché des États-Unis. La croissance de la production aux États-Unis n'a pas été aussi marquée qu'au Canada.

La production bovine canadienne se chiffre à environ 4,4 millions de têtes par année, tandis que la taille de la production bovine américaine est presque 10 fois plus élevée, à savoir 35 millions de têtes par année (figure 7). Une très grande partie de la croissance du secteur de l'élevage bovin du Canada correspond à des exportations de bovins sur pied aux États-Unis. À la fin des années 1980, les éleveurs ont exporté 400 000 têtes de bovins et de veaux aux États-Unis et, plus récemment, en 1999, ils en ont exporté 1,0 million, ce qui représente une augmentation de 150 %. Toutefois, par rapport à la taille du marché des États-Unis, les exportations canadiennes demeurent faibles.

Figure 7 : Abattage de bovins et de veaux au Canada et aux États-Unis



Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale et le United States Department of Agriculture.

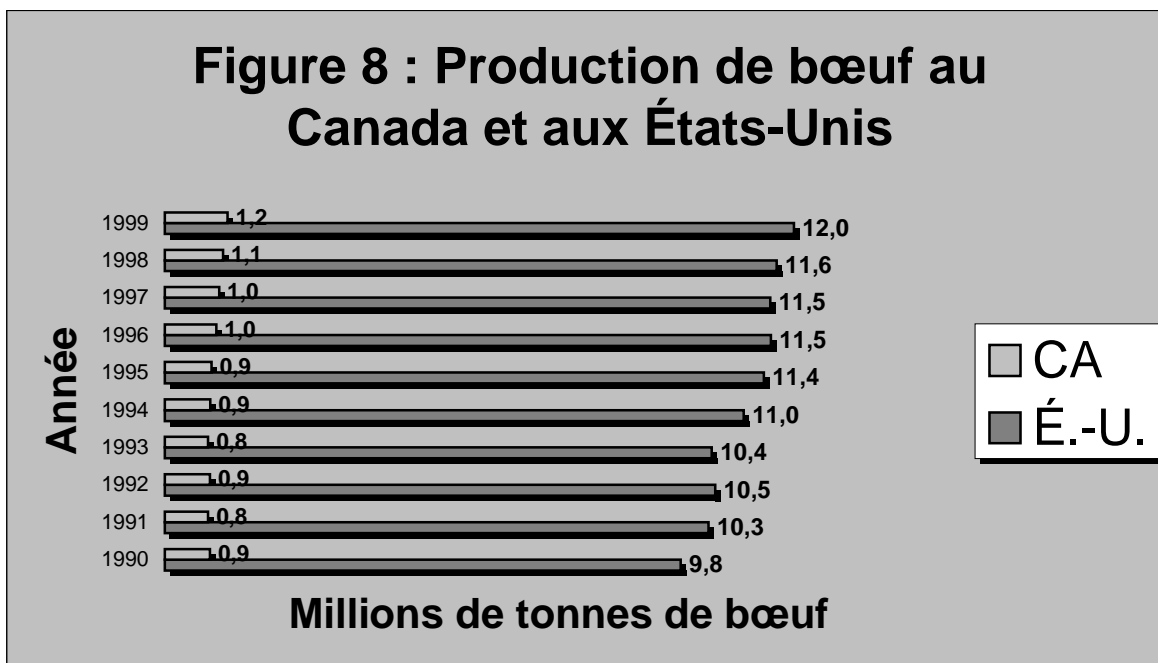
3.12 Boeuf

Les États-Unis produisent au moins dix fois plus de bœuf que le Canada. En outre, ils dépendent moins des échanges commerciaux que le Canada. Les États-Unis importent et exportent moins de 10 % de leur production tandis que le quart de la production du Canada passe par ces voies. Le Canada est donc plus dépendant du commerce, particulièrement du commerce avec les États-Unis, puisqu'ils représentent le plus grand marché d'exportation pour le bœuf canadien. Les figures 8 et 9 montrent la production et les échanges commerciaux de bœuf des deux pays.

En 1990, la production des États-Unis a été de 9,9 milliards de kilogrammes, tandis que celle du Canada a été de 0,9 milliard de kilogrammes. La production de bœuf augmente de façon soutenue dans les deux pays depuis 20 ans. Les États-Unis ont produit 12 milliards de kilogrammes en 1999 et le Canada, 1,2 milliard de kilogrammes, ce qui représente une augmentation de 22 % par rapport à 1990 dans le cas des États-Unis et de 33 %, dans le cas du Canada (figure 8).

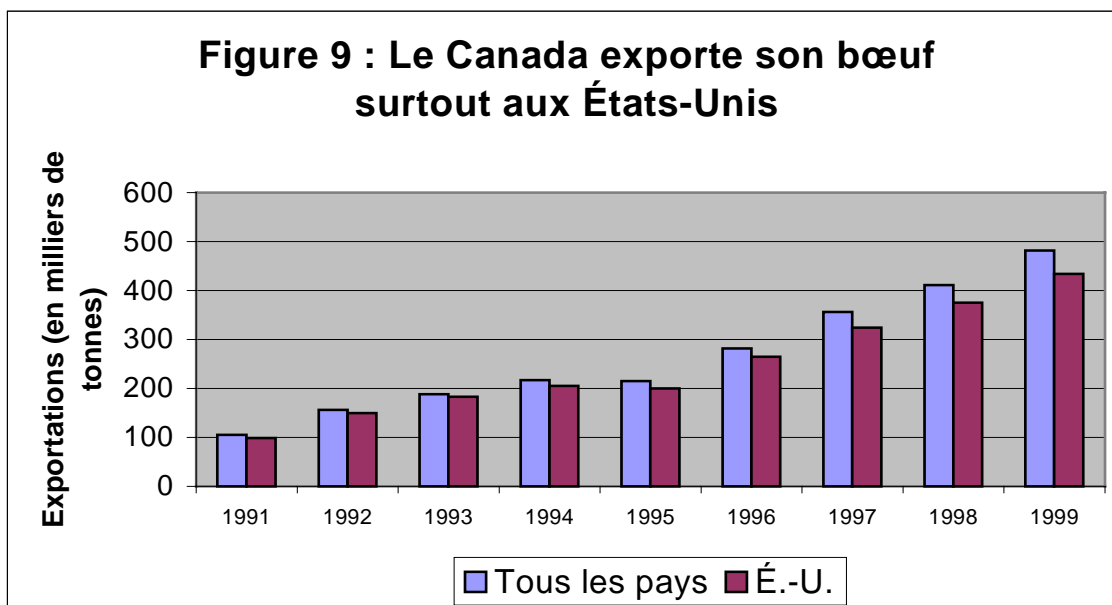
Les exportations canadiennes de bœuf aux États-Unis affichent une croissance rapide depuis au moins le milieu des années 1980. Plus précisément, en 1990, 105 000 tonnes de bœuf canadien ont été exportées, tandis qu'en 1999, les exportations ont atteint 482 000 tonnes, ce qui représente quatre fois et demie de plus qu'en 1990. Les valeurs correspondantes pour les exportations de bœuf vers les États-Unis sont de 98 000 tonnes en 1990 et de 434 000 tonnes en 1999. Comme le montre la figure 9, les États-Unis constituent le plus grand marché d'exportation pour le bœuf canadien, les exportations de bœuf étant expédiées dans une proportion de 90 % vers les États-Unis, alors que les autres 10 % sont surtout expédiées vers le Japon, Taïwan et la Corée du Sud.

Figure 8 : Production de bœuf au Canada et aux États-Unis



Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale et le United States Department of Agriculture.

Figure 9 : Le Canada exporte son bœuf surtout aux États-Unis



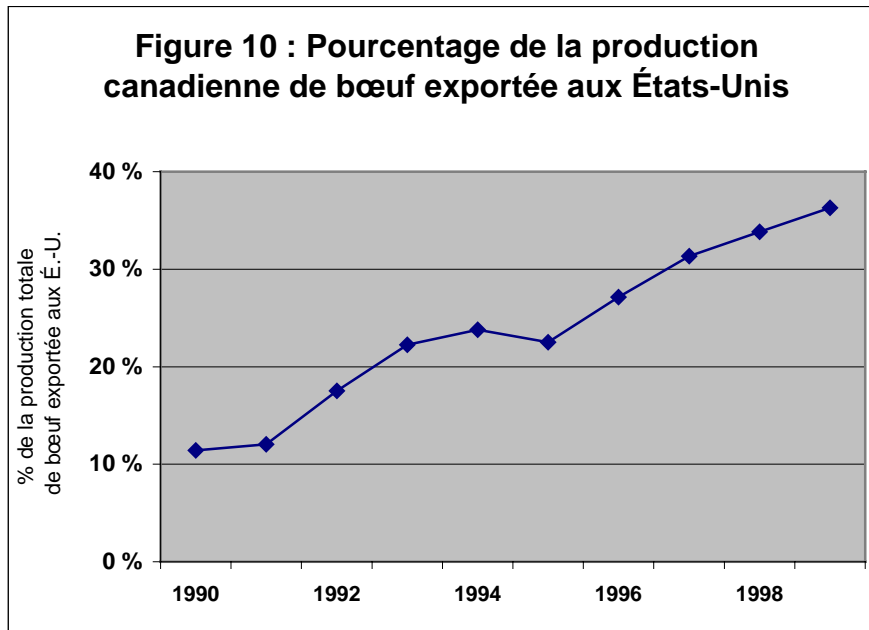
Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale.

Comme les États-Unis représentent une part aussi importante du marché d'exportation pour le bœuf canadien, on peut soutenir que , dans une grande mesure, les prix des bovins et du bœuf au Canada sont déterminés par le marché des États-Unis (les prix canadiens tenant compte des coûts de transport et des taux de change). Il s'agit là d'une autre répercussion de l'intégration. Même si les États-Unis dominent leur marché, étant donné

la production et les échanges commerciaux, le Canada influe sur les prix. L'intervention des pouvoirs publics dans le secteur du bœuf, tant au Canada qu'aux États-Unis, a diminué au cours de la dernière décennie. Les programmes encore en vigueur dans les deux pays se ressemblent, il est donc probable qu'ils puissent permettre une activité à la façon d'un marché unique, intégré.

Le fait d'avoir éliminé les contingents d'importation est plus important que les réductions tarifaires et pourrait avoir contribué à augmenter les échanges commerciaux entre les deux pays. Avant l'ACCEU, chaque pays limitait les importations en vertu de sa réglementation nationale sur l'importation de la viande. La *Loi sur l'importation de la viande* a été remplacée par des contingents tarifaires (CT) aux termes de l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce de 1995. L'ACCEU a supprimé les CT, ce qui a eu pour effet d'intensifier le commerce entre le Canada et les États-Unis.

Le volume du commerce de bœuf entre les deux pays a augmenté sensiblement. En particulier, chaque année, le Canada exporte aux États-Unis une part plus grande de sa production de bœuf. La figure 10 reflète cette tendance. Par exemple, en 1990, le Canada a exporté 11 % de sa production aux États-Unis et, en 1999, cette valeur avait plus que doublé — une proportion d'environ 36 % de la production de bœuf du Canada étant expédiée aux États-Unis — ce qui représente 90 % de toutes les exportations canadiennes de bœuf.



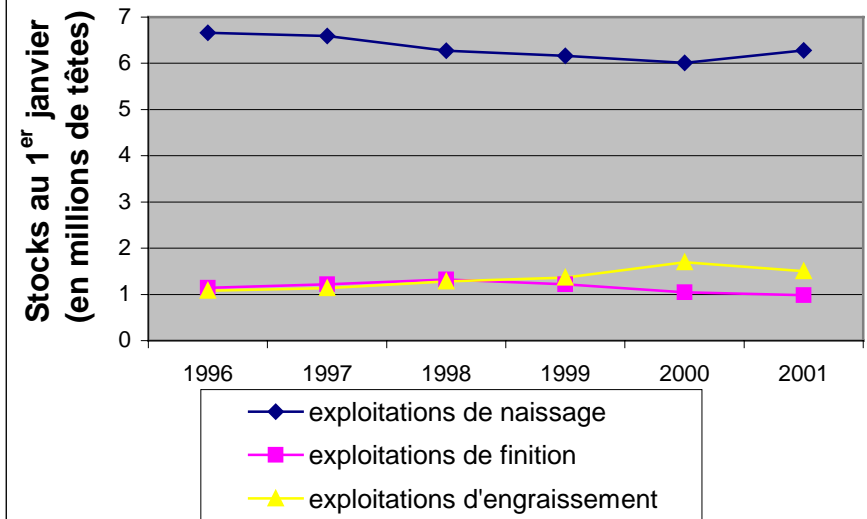
Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale.

3.2 Facteurs ayant une incidence sur la structure du commerce et du secteur

Dans les sections précédentes du présent document, il a été question de la manière dont les coûts des aliments pour les animaux, la politique intérieure et les accords commerciaux influent sur la production et le commerce des bovins et du bœuf. L'offre d'animaux et les taux de change sont d'autres facteurs qui ont une incidence notable sur le secteur de l'élevage bovin.

L'offre d'animaux, déterminée par le cycle du bovin, au Canada et aux États-Unis, est dans sa phase de contraction depuis le milieu des années 1990 et il semblerait que les stocks commencent maintenant à augmenter. Comme le montre la figure 11a, les stocks de bovins de boucherie dans l'Ouest du Canada, qui regroupent 70 % des bovins au pays, diminuent depuis 1996. À l'échelon national, le cheptel a atteint un sommet de 15,1 millions de têtes en 1996, après une remontée depuis les bas niveaux des stocks du milieu des années 1980. Les stocks des exploitations de naissance déterminent l'offre future de bovins d'engraissement aux exploitations de semi-finition et aux exploitations d'engraissement et de finition. Puisque les stocks des exploitations de naissance augmentent, maintenant, dans la foulée de l'amélioration des prix, il y aura vraisemblablement davantage de bœuf sur le marché dans un proche avenir. Le point tournant du cycle est difficile, sinon impossible, à prévoir, bien qu'il y ait une certaine similarité entre les cycles américain et canadien.

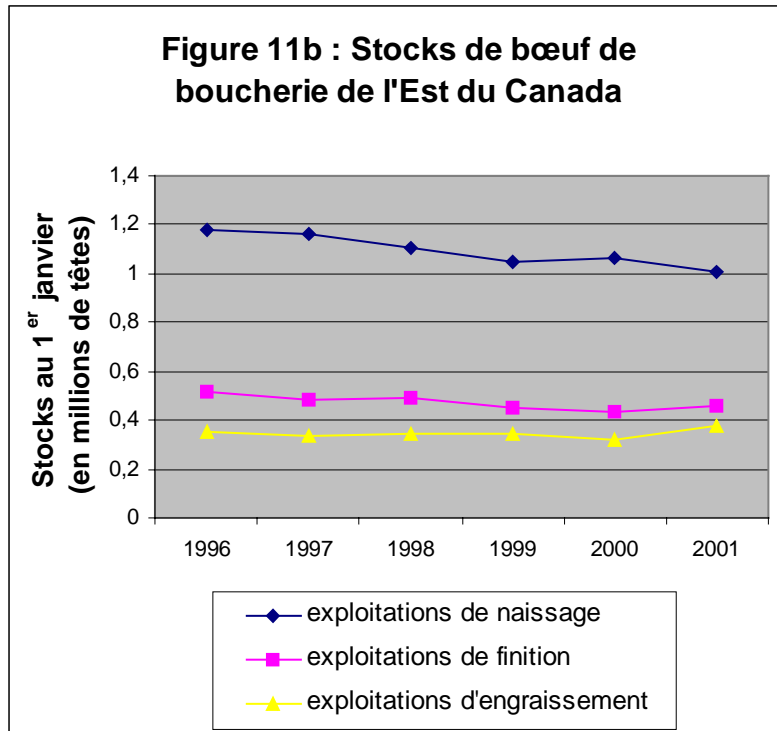
Figure 11a : Stocks de bœuf de boucherie dans l'Ouest canadien



Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale.

Nota : L'Ouest du Canada comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Dans l'Est du Canada, la tendance diffère de celle de l'Ouest, comme on peut le constater dans la figure 11b. Dans l'Est, le recul des stocks des exploitations de naissance se poursuit. L'élimination du tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau, en 1995, (*Loi sur le transport du grain de l'Ouest*) a contribué à augmenter le prix du transport des céréales fourragères en provenance des provinces de l'Ouest et a nui à la production bovine dans l'Est du Canada. La section 2.21 donne plus de détails à ce sujet.



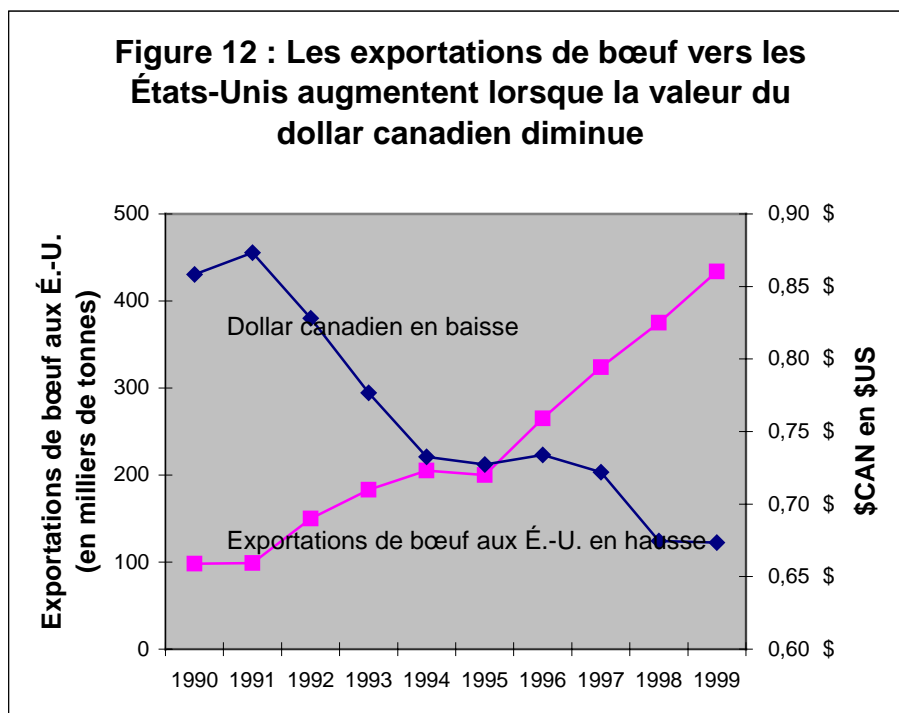
Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale.

Nota : L'Est du Canada comprend l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique.

La valeur du dollar canadien est peut-être le facteur ayant la plus grande incidence sur le commerce. Il est impossible de prévoir avec précision la valeur du dollar canadien. Lorsque le dollar baisse, en particulier par rapport au dollar américain, il y a raffermissement des prix canadiens — les prix des produits de base en Amérique du Nord étant largement établis par les marchés américains. Les importations canadiennes diminuent, d'autre part, étant donné que la faible valeur du dollar canadien augmente le coût relatif des produits importés au Canada.

L'analyse des données sur le commerce des bovins et des taux de change a montré l'absence d'incidence notable à court terme sur les exportations de bovins aux États-Unis. Vraisemblablement, les producteurs de bovins mettent du temps à réagir à une fluctuation des taux de change. Cependant, dans l'industrie du bœuf, il y a corrélation entre le taux de change Canada-États-Unis et les exportations de bœuf. La figure 12 montre cette corrélation. Plus précisément, de 1991 à 1994, la valeur du dollar canadien a chuté, passant de 0,87 \$US à 0,73 \$US, et les exportations de bœuf ont augmenté, passant de 99 000 à 205 000 tonnes. En 1994 et 1995, la valeur du dollar canadien et les exportations de bœuf n'ont guère fluctué. Depuis cette période, la valeur du dollar a considérablement baissé, et les exportations vers les États-Unis ont connu une augmentation correspondante.

Figure 12 : Les exportations de bœuf vers les États-Unis augmentent lorsque la valeur du dollar canadien diminue



Source : Statistique Canada, Division de l'agriculture, Section du bétail et des produits d'origine animale.

4. Constatations et conclusions

Les secteurs de l'élevage bovin du Canada et des États-Unis sont un exemple de la façon dont les marchés se mondialisent. L'intégration des marchés a fait en sorte que les prix des bovins et du bœuf ainsi que l'offre et la consommation dans un pays ont une incidence sur l'autre pays. Dans le cas du Canada, l'incidence des États-Unis est beaucoup plus marquée. Les facteurs suivants sont au nombre de ceux qui ont été des catalyseurs de l'intégration des secteurs de l'élevage bovin des deux pays.

Les accords de libre-échange, comme l'ALENA et l'ACCEU, ont contribué à réduire au minimum les obstacles auxquels devaient faire face les producteurs qui voulaient vendre leurs produits au-delà de leur territoire national. La réduction et, dans certains cas, la suppression des tarifs, des contingents, des subventions et des autres mesures de limitation ont résulté en un marché unique nord-américain.

Au Canada comme aux États-Unis, l'importance relative du secteur de l'élevage bovin est semblable par rapport à l'ensemble du secteur agricole et les programmes gouvernementaux sont relativement restreints, ce qui permet aux deux secteurs de fonctionner comme un marché unique intégré.

La proximité géographique et la similarité linguistique et culturelle des deux pays facilitent l'émergence d'un partenariat commercial plus étroit et l'établissement, par les

entreprises, d'usines outre-frontière. La construction et l'achat d'usines de conditionnement de l'Ouest du Canada par deux grandes sociétés ayant leur siège social aux États-Unis a contribué à intégrer davantage les marchés du Canada et des États-Unis en un marché unique, où l'offre et la demande contribuent à établir un prix unique.

Le coût des intrants connaît des cycles semblables au Canada et aux États-Unis. Par exemple, les hausses et les baisses de prix des céréales fourragères coïncident. Il s'ensuit que leur incidence est semblable sur les secteurs de l'élevage bovin des deux pays, fortement dépendants des céréales fourragères.

Les cycles des bovins des deux pays se suivent. La structure de l'élevage bovin est la même dans les deux pays. Une telle similitude facilite l'intégration du côté de la production. Par exemple, les bovins d'engraissement et d'abattage qui sont transportés outre-frontière conviennent bien au cycle de la production de bovins et de bœuf des deux pays, puisque les races sont apparentées.

Mis à part le fait que les Américains ont toujours consommé davantage de bœuf que les Canadiens, les régimes de consommation des deux pays sont passablement comparables. Le Canada produit plus qu'il ne consomme et les États-Unis représentent un marché en expansion pour les exportations de bœuf. Le marché américain continue de sous-tendre l'accroissement de la production de bœuf au Canada. Étant donné l'importante part du marché d'exportation que représentent les États-Unis pour le bœuf canadien, il semble que ces derniers déterminent dans une large mesure, les prix des bovins et du bœuf au Canada.

Les secteurs de l'élevage bovin, au Canada et aux États-Unis, ont changé à la suite de la mondialisation. Il y a eu réaffectation des ressources et accroissement de la concurrence. En bout de ligne, les marchés des deux pays fonctionnent comme s'il n'y en avait qu'un seul.

5. Appendice

5.1 Accord commercial Canada-États-Unis (ACCEU)

L'ACCEU a été mis en œuvre le 1^{er} janvier 1989. Certaines dispositions spécifiques de l'Accord s'appliquent directement au commerce des bovins sur pied et du bœuf entre les deux pays.

5.11 Élimination des droits de douane (article 401)

Dans le cadre de l'accord commercial, le Canada et les États-Unis ont convenu d'éliminer les droits de douane selon un calendrier en trois phases, la dernière ayant lieu le 1^{er} janvier 1998. L'accord d'octobre 1991, entre les deux pays, stipule qu'un calendrier accéléré de mise en œuvre s'appliquera dans le cas des douanes visant les importations d'animaux sur pied de l'espèce bovine, la viande de bœuf et de veau. L'accord prévoyait l'élimination des droits de douane pour toutes les formes de viande de bœuf et de veau, qu'elle soit fraîche, réfrigérée ou congelée, importée de l'un ou l'autre des pays, à l'exception de la viande de bœuf et de veau désossée et congelée. Toutefois, en juillet 1993, les droits de douane sur ces derniers produits ont été enlevés aussi.

5.12 Subventions, accès aux marchés et règlements techniques

Les principaux éléments du chapitre 7 de l'ACCEU traitent des subventions, de l'accès aux marchés et des règlements techniques visant directement l'agriculture des deux pays. Une évaluation complète de l'incidence de l'ACCEU sur les secteurs de l'élevage bovin exige l'examen des dispositions essentielles suivantes :

- Article 701 « Subventions à l'agriculture »
- Article 703 « Accès aux marchés des produits agricoles »
- Article 704 « Accès aux marchés de la viande »
- Article 708 « Règlements techniques et normes concernant les produits agricoles [...] »
- Mesures d'urgence et mesures de sauvegarde

En vertu de l'article 701, les deux pays ont convenu d'« éliminer toutes les subventions qui faussent les échanges agricoles ». L'Accord sert également dans les négociations commerciales multilatérales. Tant le Canada que les États-Unis ont convenu de ne pas mettre en place ou maintenir de subventions d'exportation de tout produit agricole (y compris la viande) qui aurait une incidence sur l'une ou l'autre des parties. Les deux parties doivent tenir compte des intérêts de l'autre s'ils ont recours à une subvention d'exportation relativement aux produits agricoles exportés vers des pays tiers et quand ils accordent des subventions pour les produits primaires.

La disposition sur l'élimination ou la limitation des obstacles à l'importation comprise dans l'article 701 fait état de l'engagement des deux pays à améliorer l'accès aux produits agricoles dans leur marché respectif.

Aux termes de l'article 704, le Canada et les États-Unis s'exemptent mutuellement d'appliquer leurs lois sur les importations de viande. Ils ont convenu de ne pas instaurer de restrictions quantitatives des importations entre eux. Cependant, quand l'un ou l'autre impose des restrictions quantitatives à un pays tiers et que l'autre n'applique pas de mesures équivalentes, le premier peut alors imposer des restrictions quantitatives à l'importation de produits carnés originaires du deuxième¹⁷.

L'article 708 a pour objet d'harmoniser les règlements et les inspections du Canada et des États-Unis. Le paragraphe 708.1 élimine les accords spécifiques relatifs aux règlements techniques visant certains produits agricoles. En outre, l'appendice 10 du paragraphe traite directement de la procédure d'inspection des viandes et énonce le détail des engagements sur l'harmonisation dans ce domaine.

5.13 Mesures d'urgence

L'ACCEU prévoit des mesures de sauvegarde d'urgence pour les États-Unis et pour le Canada durant la *période de transition*^{18,19}. Aux termes de l'article XIX du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), une partie peut imposer des mesures de sauvegarde d'urgence (sous la forme de contingents ou de surtaxes) si un produit est soudainement importé sur son territoire en quantités si grandes qu'il cause ou menace de causer un préjudice grave aux producteurs nationaux. Les deux pays ont convenu de s'accorder mutuellement une exclusion relativement aux mesures prévues à l'article XIX, sauf si les importations sont « importantes²⁰ » et contribuent au préjudice causé ou à la menace de préjudice²¹.

L'ACCEU prévoit un *mécanisme bilatéral*. Le mécanisme aide à traiter des incidents où une industrie nationale d'un pays qui fabrique un produit similaire ou directement concurrent, subit un dommage grave attribuable à l'augmentation des importations en provenance d'une industrie similaire de l'autre pays. La variation du volume du commerce suit la réduction tarifaire convenue aux termes de l'ACCEU. Chaque mesure bilatérale ne peut être maintenue plus de trois ans. En outre, ni l'une ni l'autre partie ne doit appliquer une mesure d'urgence plus d'une fois contre un produit particulier durant la « période de transition »; à l'expiration de la mesure d'urgence, le taux de droit

17. Ces restrictions ne peuvent être imposées que dans la mesure et pendant le temps nécessaires pour prévenir le contournement d'une mesure contre les importations de viande en provenance de pays tiers. Une notification préalable des intentions et des mesures doit être donnée avant le début de leur mise en œuvre.

18. La *période de transition* allait du 1^{er} janvier 1989 au 31 décembre 1998.

19. Voir le chapitre 11 de l'ACCEU.

20. Le GATT déclare que des importations qui représentent entre 5 % et 10 %, ou moins, de l'ensemble des importations ne seront normalement pas considérées comme importantes.

21. Elles doivent avoir contribué d'une manière sensible, c.-à-d. être une cause importante, mais pas nécessairement la cause la plus importante, du préjudice grave ou de la menace d'un tel préjudice.

redevient le taux qui était en vigueur avant l'ACCEU. À l'expiration d'une mesure d'urgence, le taux de droit sera celui qui aurait été en vigueur n'eut été de l'application de ladite mesure.

5.2 Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Le 17 décembre 1992, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé l'ALENA, qui établissait un marché nord-américain unifié. Les dispositions de l'ALENA en matière d'agriculture visent à améliorer celles de l'ACCEU et à en étendre la portée au Mexique. Les articles de l'ACCEU sont modifiés selon l'ampleur dans laquelle les dispositions en matière de subvention sont élargies pour viser à la fois les subventions nationales et les subventions d'exportation. L'ALENA facilite la création de groupes de travail permanents chargés de surveiller et de discuter de l'incidence des subventions agricoles sur les économies de chaque pays, selon des méthodes de notification et de consultation, eu égard à l'expansion des subventions d'exportation.

L'annexe 702.1 prescrit que les articles 701 et 703 de l'ACCEU et les articles y afférents visant les secteurs de l'élevage bovin continueront de s'appliquer au commerce entre le Canada et les États-Unis. Au sujet du Canada et du Mexique, des taux de droit spécifiques sont énoncés.

Les modifications apportées au Tarif des douanes, une partie intégrante de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*²², prévoient que les droits de douane imposés sur tous les produits du bœuf et les bovins mexicains importés au Canada, à l'exception du bœuf désossé et congelé, seront éliminés à la promulgation de l'ALENA dans le cadre d'une loi. Les droits de douane sur le bœuf désossé et congelé en provenance du Mexique ont été éliminés avant le 1^{er} janvier 1998.

Des mesures de sauvegarde inhérentes à l'ALENA visent à modifier et à renforcer les mesures de sauvegarde énoncées dans l'ACCEU et à en étendre la portée d'application au Mexique. Elles reprennent la même présentation et la même démarche que les mesures de sauvegarde prévues dans l'ACCEU, étant donné qu'elles établissent des mécanismes distincts pour ce qui a trait au commerce mondial et au commerce bilatéral des marchandises.

22. Aussi appelé Projet de loi C-130.

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

(* Disponible à l'adresse <http://dissemination.statcan.ca/français/IPS/Data/21-601-MIF.htm>)

N° 1	(21-601-MPF80001)	Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980) , Stuart Pursey
N° 3	(21-601-MPF81003)	Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981) , Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
N° 4	(21-601-MPF84004)	Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984) , Glenn Lennox
N° 5	(21-601-MPF84005)	Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984) , Lambert Gauthier
N° 6	(21-601-MPF84006)	Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984) , Jean B. Down
N° 7	(21-601-MPF84007)	Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984) , Allister Hickson
N° 8	(21-601-MPF84008)	Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984) , Les Macartney
N° 9	(21-601-MPF85009)	Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985) , Mike Shumsky
N° 10	(21-601-MPF86010)	Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986) , Mike Trant
N° 11	(21-601-MPF92011)	L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992) , François maranda et Stuart Pursey
N° 12	(21-601-MPF91012)	L'effet de la distorsion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991) , Rick Burroughs
N° 13	(21-601-MPF91013)	La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991) , Stuart Pursey
N° 14	(21-601-MPF92014)	Autres cadres d'examen des données rurales (1992) , A.M. Fuller, Derek Cook et Dr. John Fitzsimons
N° 15	(21-601-MPF93015)	Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993) , Brian Bigs, Ray Bollman et Michael McNames
N° 16	(21-601-MPF92016)	La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992) , Phil Ehrensaft et Ray Bollman
N° 17	(21-601-MPF93017)	Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992 , Section du bétail et des produits d'origine animale
N° 18	(21-601-MPF94018)	Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis , Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung
N° 19	(21-601-MPF94019)	Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994) , Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piétro et Kim O'Connor
N° 20	(21-601-MPF91020)	L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994) , George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF93021)	Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis , Fred Gale et Stuart Pursey
N° 22	(21-601-MPF92022)	Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord - Positionnement pour la libéralisation des échanges , Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF92023)	Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis , Glenn Zepp, Charles Plummer et Barbara McLaughlin
N° 24	(21-601-MPF94024)	Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes , Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF94025)	Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des grains, document de travail, version 2 , Karen Gray
N° 26	(21-601-MPF94026)	Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de données complètes sur les exploitations agricoles , W. Steven Danford
N° 27	(21-601-MPF94027)	La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales , Brian Biggs

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural (suite)

(* Disponible à l'adresse <http://dissemination.statcan.ca/français/IPS/Data/21-601-MIF.htm>)

N° 28*	(21-601-MIF95028)	Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991 , Timothy J. Werschler
N° 29	(21-601-MPF95029)	Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural , Liz Hawkins
N° 30*	(21-601-MIF96030)	Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE , Ron Cunningham et Ray D. Bollman
N° 31*	(21-601-MIF96031)	Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR , Linda Howatson-Leo et Louise Earl
N° 32	(21-601-MPF96032)	L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991 , Sylvain Cloutier
N° 33*	(21-601-MIF98033)	Exploiter une ferme d'agrément - pour le plaisir ou le profit? , Stephen Boyd
N° 34*	(21-601-MIF98034)	Utilisation de la technologie d'imagerie documentaire dans le recensement canadien de l'agriculture de 1996 , Mel Jones et Ivan Green
N° 35*	(21-601-MIF98035)	Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine , Robert Mendelson
N° 36*	(21-601-MIF98036)	La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90 , Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37*	(21-601-MIF98037)	La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada , Robert Mendelson
N° 38*	(21-601-MIF98038)	Le travail hors ferme des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité , Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink
N° 39*	(21-601-MIF99039)	Le capital humain et le développement rural : quels sont les liens? , Ray D. Bollman
N° 40*	(21-601-MIF99040)	Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux , Margaret Thompson-James
N° 41*	(21-601-MIF99041)	Les cotisations aux REER des producteurs agricoles canadiens en 1994 , Marco Morin
N° 42*	(21-601-MIF99042)	Intégration des données administratives et des données d'enquête de recensement , Michael Trant et Patricia Whitridge
N° 43*	(21-601-MIF01043)	La dynamique du revenu et de l'emploi dans le Canada rural : le risque de la pauvreté et de l'exclusion , Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink
N° 44*	(21-601-MIF01044)	Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996 , Juno Tremblay
N° 45*	(21-601-MIF01045)	Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu , Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
N° 46*	(21-601-MIF01046)	Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations , Robin P. Armstrong
N° 47*	(21-601-MIF01047)	Répartition et concentration des animaux de ferme au Canada , Martin S. Beaulieu
N° 48*	(21-601-MIF01048)	Élevage intensif des animaux de ferme : la taille de l'exploitation a-t-elle son importance? , Martin S. Beaulieu
N°49*	(21-601-MIF01049)	La statistique agricole au service du développement rural , Ray D. Bollman
N°50*	(21-601-MIF01050)	Situation relative à l'emploi dans les régions rurales et les petites villes : Structure par industrie , Roland Beshiri et Ray D. Bollman
N°51*	(21-601-MIF01051)	Le temps passé au travail : Comment les agriculteurs jonglent avec leur temps et incidences sur le revenu familial total , Sylvain Cloutier
N°52*	(21-601-MIF01052)	Le profil des producteurs de maïs-grain et de soya génétiquement modifiés au Québec et en Ontario , Bernard Hategekimana